

# La Réplique

**PROFIL :  
DAWN LAHEY, UNE  
MILITANTE D'EXPÉRIENCE  
À LA DÉFENSE DES  
BIBLIOTHÈQUES DE  
T.-N.-L.**

**DES MEMBRES DU  
SCFP AU TRAVAIL  
À FORT MCMURRAY**

**Réforme démocratique :  
une première victoire**

**Focus : impôts**

**La campagne pour  
le droit à la libre  
négociation se  
poursuit au Québec**

**AFFICHE DÉTACHABLE :  
FIERS AU TRAVAIL**



« Après un événement aussi tragique, c'est important de prendre soin les uns des autres, comme nous le faisons au SCFP. »  
Julie O'Brien, présidente de la section locale 1505 du SCFP qui représente les employés de la municipalité de Wood Buffalo dont fait partie Fort McMurray.



## La campagne pour le droit à la libre négociation se poursuit au Québec

Le 12 mai, tout un comité d'accueil attendait les élus municipaux lors de l'ouverture des assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Des milliers de manifestants assemblés à l'extérieur du Centre des congrès de Québec ont rappelé aux élus, ainsi qu'au premier ministre Philippe Couillard qui prononçait un discours, que déséquilibrer le rapport de force à la table de négociations est une atteinte directe à un droit fondamental et un affront inacceptable à l'ensemble des travailleurs

du Québec.

L'ensemble du mouvement syndical se joint aux travailleurs municipaux pour dénoncer le projet de loi 110 qui limite le droit des travailleurs à la libre négociation collective.

« C'est du jamais vu dans l'histoire des relations de travail au Québec. Les élus veulent faire porter leur problème financier sur le dos de leurs employés. C'est odieux ! », a décrié le président du SCFP-Québec, Denis Bolduc.

« Que les élus s'assoient et négocient ! Nous avons fait la preuve que la négocia-

tion fonctionne : 95 % des conventions collectives se règlent sans heurt et dans le respect de toutes les parties », a-t-il ajouté.

Le président national du SCFP, Mark Hancock, et le secrétaire-trésorier national, Charles Fleury, étaient présents à la manifestation.

La campagne *Négociateur d'égal à égal c'est fondamental !* qui s'est amorcée en début d'année, se poursuit dans l'ensemble de la province.

■ Lisa Djevahirdjian

## Rapprochement des cultures au district scolaire Sea-to-Sky en C.-B.

Une page d'histoire a été écrite le 6 mai dernier sur le terrain d'une école publique de Whistler. Les drapeaux de deux communautés des Premières Nations ont été hissés aux côtés du drapeau canadien en signe de coopération multi-culturelle dans le district scolaire de la région. Le SCFP est fier d'avoir contribué à cette réalisation.

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sous le soleil, des représentants des Premières Nations Lil'wat et Squamish et du district scolaire 48 (Sea-to-Sky) ont présidé à la levée des drapeaux près de l'entrée de l'École secondaire de Whistler. Pour les participants, il s'agit d'un geste symbolique visant à faire des communautés autochtones des partenaires à part entière dans le secteur de l'éducation en Colombie-Britannique.

Devant une foule de 75 personnes, des membres des deux Premières Nations, en tenue de cérémonie traditionnelle, ont d'abord prononcé des prières de gratitude et partagé le calumet au rythme des tambours. Les drapeaux de leurs nations ont ensuite été hissés sur les mâts de l'école. Les représentants des nations Lil'wat et Squamish ont remercié l'équipe de direction, les élèves et les employés autochtones qui ont rendu cet événement possible.

« Cet événement signifie que nous enseignons à nos enfants les bases du vivre ensemble. Nous leur montrons qu'il est possible de tisser des liens plus profonds, plus significatifs, qui nous rendent plus forts », a expliqué l'aide-enseignante Kiyoshi Kosky. Cette membre de la section locale 779 faisait partie de l'équipe qui a organisé l'activité.

La section locale 779 qui représente le personnel de soutien scolaire au district Sea-to-Sky, avait décidé d'appuyer l'activité à son assemblée générale annuelle du 22 avril.

■ Dan Gawthrop



## Dawn Lahey, une militante d'expérience à la défense des bibliothèques de T.-N.-L.

*Dawn Lahey est une militante de longue date. À l'emploi du réseau de bibliothèques de Terre-Neuve-et-Labrador depuis 35 ans, elle milite au sein de sa section locale depuis 34 ans.*

Elle préside la section locale 2329 du SCFP depuis 1988. Elle est aussi vice-présidente du SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador depuis six ans. Elle siège à l'exécutif de la division depuis 1993 où elle a d'abord agi à titre de secrétaire-archiviste.

« J'ai passé l'essentiel de ma vie professionnelle à m'impliquer dans le mouvement syndical. Cela m'a permis de comprendre que les travailleurs ont le droit de travailler dans un milieu où l'employeur respecte leurs droits. Je me suis donné pour mission de faire respecter ce droit dans mon milieu de travail », a-t-elle souligné.

Pour que quelque chose se fasse, et Dawn Lahey en est la preuve vivante, quoi de mieux que de demander à quelqu'un d'occupé de s'en charger ». Elle est en effet membre du Comité national

sur les bibliothèques depuis sa création et a déjà fait partie du Comité national de lutte à la privatisation. Elle fait aussi de la formation auprès des membres depuis 1986, est membre de l'exécutif du Conseil du travail de Saint-Jean de Terre-Neuve et membre du comité de l'éducation de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador.

« Les employeurs et les gouvernements ont souvent dévalorisé le travail des bibliothécaires. Je me suis efforcée de faire changer cette mentalité. Nous avons eu la chance de pouvoir

défendre les droits des travailleurs, grâce à notre syndicat et par la négociation collective », a affirmé la défenseure passionnée des membres de ce secteur.

« Malheureusement, il suffit d'un seul gouvernement rétrograde comme l'actuel gouvernement libéral provincial pour éliminer les gains obtenus au fil des décennies. En 2016, c'est presque incroyable qu'un gouvernement provincial juge acceptable de fermer la moitié des bibliothèques de son territoire. C'est pourquoi il ne faut jamais relâcher notre vigilance ou tenir nos conditions de travail pour acquises », a ajouté Dawn Lahey.

Pour en savoir plus, consultez notre article sur les fermetures de bibliothèques à Terre-Neuve-et-Labrador en page 6.

■ John McCracken



## Des membres de la section locale 1505 au travail malgré l'évacuation de Fort McMurray

Lorsque 80 000 résidents de Fort McMurray ont fui les feux de forêt, quelques personnes sont restées dans la ville. Certains évacués sont également revenus rapidement. Pourquoi? Parce que ces membres de la section locale 1505 du SCFP se sont

mobilisés pour que les citoyens puissent compter sur des services publics fonctionnels à leur retour.

Fort McMurray fait partie de la municipalité régionale de Wood Buffalo. La section locale 1505 représente un millier d'employés de cette

municipalité, dont de nombreux membres sont restés sur place pour assurer le transport des premiers répondants, nettoyer la municipalité et distribuer l'eau potable.

Les chauffeurs d'autobus ont travaillé 86 heures par semaine, même quand les feux faisaient rage et que la qualité de l'air était mauvaise. Une journée, l'indice de la qualité de l'air a même atteint 38 sur une échelle variant habituellement de 1 à 10. Les chauffeurs, comme les autres travailleurs, devaient porter un respirateur conçu pour les pompiers.

Les syndiqués ont mis à niveau les systèmes d'eau, purgé l'eau contaminée des réservoirs, fermé l'alimentation en eau des propriétés détruites, rincé les canalisations et surveillé la qualité de l'eau.

Sur place ou non, tous les résidents ont vécu des moments tendus.

« Tout le monde vit beaucoup d'anxiété. Les évacués veulent retourner chez eux, alors que les travailleurs qui sont à pied d'œuvre déambulent dans une ville fantôme », a raconté la présidente de la section locale 1505, Julie O'Brien.

La présidente Julie O'Brien et le vice-président Joe McIsaac ont eu l'autorisation de se rendre à Fort McMurray pour rencontrer leurs membres.

« Nous tenions à être là. Le niveau de stress est élevé et les conflits s'enveniment parfois inutilement. En étant sur place, nous pouvons mieux représenter nos membres et constater les besoins par nous-mêmes », a souligné Julie O'Brien.

Le bien-être des membres du SCFP était au cœur de leurs préoccupations lors de cette visite. « Après un événement aussi tragique, c'est important de prendre soin les uns des autres, comme nous le faisons au SCFP », a-t-elle conclu.

■ Lou Arab



### PRÉSIDENT NATIONAL MARK HANCOCK

## Pour que tous les votes des travailleurs comptent

**N**otre voix comme travailleurs doit être entendue. En effet, les changements que nous souhaitons pour nos familles et nos communautés ne surviendront pas si nous ne faisons pas entendre auprès des classes dirigeantes. Oui, nous enregistrons des gains à la table de négociations, mais les membres du SCFP doivent aussi s'exprimer et voter lors des élections. Nous avons le droit et le devoir de nous impliquer politiquement et d'exiger un avenir meilleur.

Malheureusement, le système électoral actuel dessert les citoyens. Des gouvernements majoritaires sont portés au pouvoir sans obtenir la majorité des voix et des partis sont trop souvent sous-représentés dans les assemblées par rapport au nombre de votes obtenus.

Beaucoup de Canadiens ont d'ailleurs l'impression que leur vote ne compte pas, d'où la chute du taux de

participation aux élections depuis quelques dizaines d'années.

De concert avec de nombreux syndicats et partenaires, le SCFP réclame donc la mise en place d'un système électoral qui reflète mieux les préférences politiques des électeurs.

En mars, notre conseil exécutif national a adopté une résolution d'appui à l'instauration d'un système de représentation proportionnelle mixte aux élections fédérales. Ce système combine l'élection directe d'un député dans chaque circonscription et la représentation proportionnelle des partis. Ce système plus équitable rendra la Chambre des communes plus représentative des opinions politiques de la population.

Cet été, chaque député organisera une assemblée populaire sur la réforme électorale dans sa circonscription, puis soumettra un rapport sur les points de vue exprimés au comité parlementaire spécial qui chapeaute la réforme du système électoral.

Nous avons là l'occasion de nous donner un système électoral qui tient davantage compte des espoirs et des intérêts des travailleurs. J'encourage donc les membres du SCFP à participer à ces assemblées pour faire comprendre à leur député que la proportionnelle est le meilleur choix pour un Canada plus juste.

MARK HANCOCK EN LIGNE [twitter.com/CUPENatPres](https://twitter.com/CUPENatPres)



# FOCUS:

IMPÔTS



## Des régimes de retraite favorisent la privatisation des infrastructures

Le budget fédéral déposé le 22 mars dernier démontre que la volonté de favoriser la privatisation des infrastructures affichée sous l'ancien gouvernement conservateur se poursuivra, voire s'accroîtra, sous les libéraux.

Malheureusement, les électeurs séduits par la promesse libérale d'investir 120 milliards de dollars sur 10 ans dans les infrastructures ne savaient pas que la privatisation ferait partie de l'équation. Ces citoyens qui réclamaient avec raison qu'on rebâtisse nos infrastructures après des décennies de négligence et de sous-financement de la part des gouvernements succes-

sifs ont donc été bernés.

Depuis plusieurs années, l'investissement dans les infrastructures est de plus en plus synonyme de privatisation. Dans un nombre croissant de secteurs, des fonds publics sont versés dans des partenariats public-privé (PPP) et d'autres projets coûteux et inutiles où le secteur privé devient gestionnaire, et même propriétaire, d'actifs vitaux qui devraient demeurer publics.

Le budget fédéral va dans ce sens. Il incite les grands régimes de retraite du secteur public à investir massivement dans le renouvellement des infrastructures. Cette tendance au

Canada comme ailleurs dans le monde, où des régimes de retraite achètent de vastes parts dans les infrastructures publiques (aéroports, routes, ports, services d'eaux), est profondément troublante.

À première vue, il peut sembler intéressant que des régimes de retraite de travailleurs investissent dans des infrastructures publiques dont nous avons cruellement besoin. Or, dans l'après-guerre, les régimes de retraite ont appuyé les besoins en financement public en achetant des obligations gouvernementales, des titres sûrs, à risque faible et

profitables à long terme. C'était un partenariat idéal : les régimes de retraite mettaient leurs fonds à la disposition des gouvernements pour financer les projets d'infrastructures dont les administrations et la population avaient besoin.

La nouvelle tendance est beaucoup moins avantageuse. Les régimes de retraite financent des PPP qui font passer la propriété, le contrôle et la gestion des infrastructures publiques aux mains d'entreprises qui cherchent à réaliser des profits. Selon le budget fédéral, le gouvernement prévoit investir 120 milliards de dollars dans les infra-

structures au cours des 10 prochaines années.

### Recyclage d'actifs = privatisation

Le plan libéral propose de « mobiliser les régimes de retraite publics » dans des initiatives d'investissement qui incluent aussi le « recyclage d'actifs », une autre forme de privatisation. Dans les faits, plusieurs gestionnaires de régimes de retraite ont déjà sollicité des rencontres avec le ministre fédéral responsable des infrastructures, Amarjeet Sohi.

Ce changement d'orientation dans les politiques canadiennes s'inscrit dans

## Têtes-à-têtes!



## Les paradis fiscaux : des milliards de dollars nous échappent

Alors que de nombreux politiciens défendent la nécessité des politiques d'austérité, des milliards et des milliards de dollars échappent aux gouvernements en raison des paradis fiscaux.

Un pays est considéré comme un paradis fiscal lorsqu'il permet à des entreprises privées ou à des individus de payer un taux d'imposition nul ou ridiculement bas. En ayant recours aux paradis fiscaux, des grandes entreprises et des riches ne paient pas d'impôts dans leur propre pays.

On estime qu'au moins 270 milliards de dollars sont « investis » par des

compagnies canadiennes dans les paradis fiscaux comme la Barbade, le Luxembourg, les Îles Caïman, les Bahamas et les Bermudes.

L'économiste du SFCP, Toby Sanger, estime que le problème est plus large encore. « Il existe une nuance entre l'évitement fiscal, qui est légal, et l'évasion fiscale, qui ne l'est pas. Or, on ne pratique pas uniquement l'un ou l'autre dans les paradis fiscaux. Ces pays, où règne le secret bancaire, servent aussi à cacher de l'argent aux créanciers et à blanchir les produits de la criminalité ou de la fraude », a-t-il affirmé.

### Coûts

Puisque ces stratagèmes fiscaux sont souvent secrets, complexes et nébuleux, il est difficile d'évaluer le montant exact des pertes en revenus pour nos gouvernements. Pour sa part, le directeur du groupe Canadiens pour une fiscalité équitable, Dennis Howlett, croit que ce chiffre pourrait atteindre 7,8 milliards de dollars par année.

Le chercheur au Réseau pour la justice fiscale, Alain Deneault, pense que la situation est même pire. « Les données que nous avons de Statistique Canada, ce sont les chiffres déclarés par les entreprises. C'est seulement la pointe de

« On coupe dans les services publics en nous disant qu'il n'y a pas d'argent disponible, mais c'est un mensonge »

Toby Sanger, économiste du SCFP.

une tendance mondiale à la privatisation des infrastructures, une tendance qui s'accélère depuis une quinzaine d'années. Les régimes de retraite canadiens sont d'ailleurs dans le peloton de tête. Profitant d'une bonne image publique, ils prennent carrément le contrôle d'aéroports, de ports, de systèmes d'eaux, de chemins de fer et de réseaux énergétiques, notamment.

Contrairement à ce qui se passait auparavant, les régimes de retraite ou leurs filiales deviennent les propriétaires et les exploitants directs des infrastructures qu'ils acquièrent. Ce niveau de propriété et de contrôle fait en sorte que les régimes de retraite deviennent des compagnies du secteur des infrastructures qui entrent en concurrence

avec d'autres entreprises privées et avec le secteur public.

Les régimes de retraite de travailleurs ne doivent pas servir d'outil de privatisation, ni au Canada ni

à l'étranger. Lors du congrès national du SCFP de novembre 2015, les délégués ont massivement adopté une résolution qui engage notre syndicat à lutter contre toute utilis-

tion des fonds des régimes de retraite publics qui favoriserait la privatisation. Le SCFP veillera à ce que les fonds de son propre régime de retraite soient investis dans le renouvellement et

l'expansion des infrastructures publiques de façon à les renforcer, à préserver le contrôle public et à assurer l'accessibilité.

■ Kevin Skerrett



l'iceberg. Il y a certainement beaucoup plus d'argent que cela qui échappe au fisc », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'existence même des paradis fiscaux entraîne une « concurrence fiscale » entre les pays, ce qui les amène à niveler leurs impôts sur les revenus des riches et des grandes entreprises privées vers le bas. Cela a comme effet d'ajouter au déficit et de justifier la réduction et la tarification de nombreux services.

L'évasion fiscale a des conséquences directes. Elle entraîne des compressions en santé, en éducation, dans les services de garde à l'enfance, dans les services aux aînés, dans les infrastructures publiques et dans le transport en commun, entre autres.

« On coupe dans les services publics en nous disant qu'il n'y a pas d'argent disponible, mais c'est un mensonge », a lancé Toby Sanger.

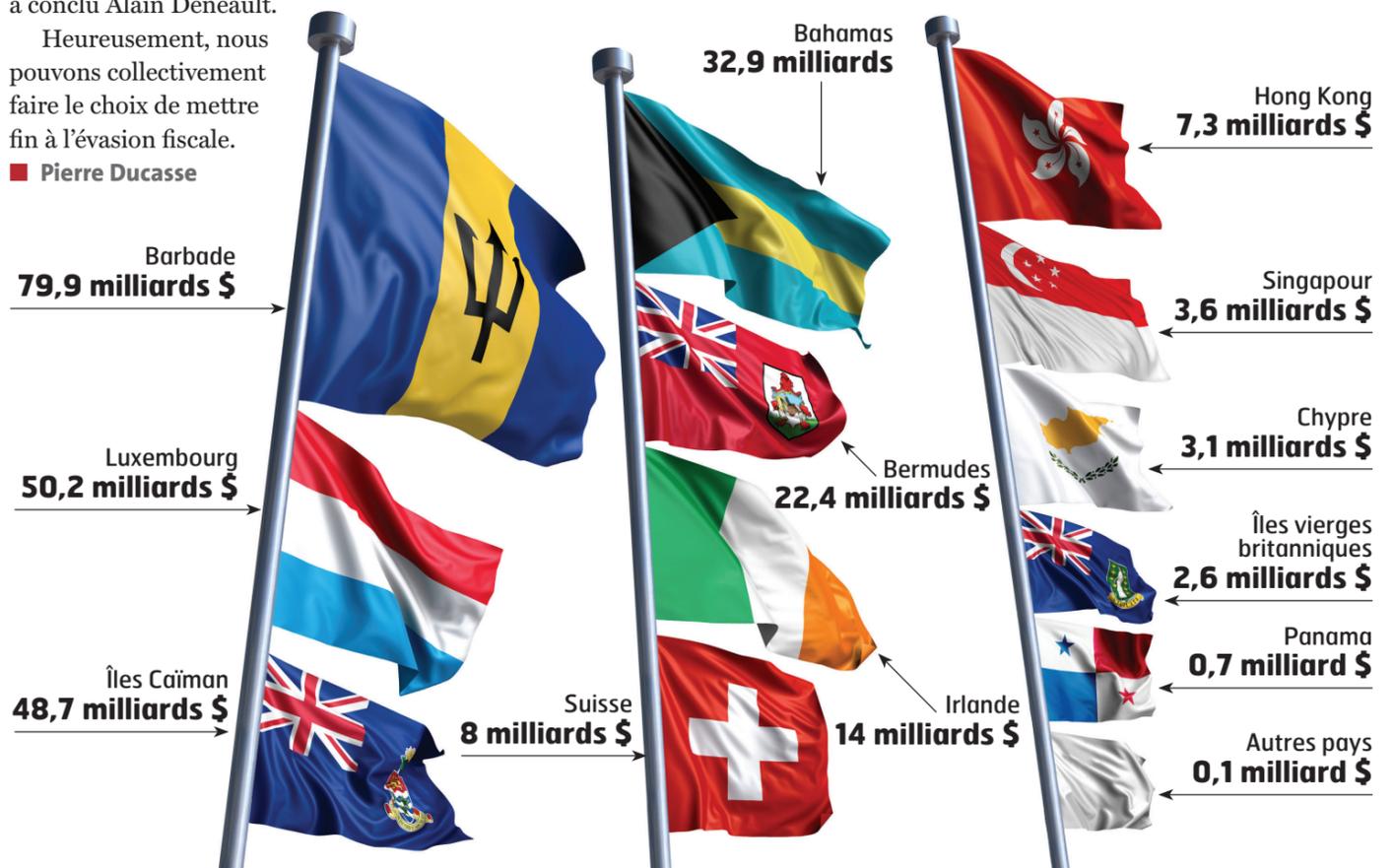
« Le Canada est responsable de son malheur. C'est

le Canada qui a signé consciemment des accords avec des paradis fiscaux pour permettre à des investisseurs canadiens de réduire leurs impôts », a conclu Alain Deneault.

Heureusement, nous pouvons collectivement faire le choix de mettre fin à l'évasion fiscale.

■ Pierre Ducasse

## Les principaux paradis fiscaux 273,5 milliards \$



# Non au « modèle bénévole » pour les bibliothèques de T.-N.-L.

Lorsque le ministre terre-neuvien de l'Éducation, Dale Kirby, affirme vouloir « redonner les bibliothèques aux communautés », il veut dire qu'il entend les confier à des bénévoles. C'est la conclusion tirée par la présidente de la section locale 2329 du SCFP qui représente les employés des bibliothèques de Terre-Neuve-et-Labrador

Le ministre Kirby a indiqué que les bibliothèques scolaires seront accessibles aux élèves, mais pas au grand public, à moins que les conseils scolaires et les conseils de bibliothèque trouvent un moyen de les garder ouvertes une ou deux heures quelques soirs par semaine ou lorsque l'école est fermée.

Il a ajouté que le gouvernement pourrait offrir de « petites subventions » aux membres de la communauté qui feraient fonctionner les bibliothèques pendant ces périodes.

« Le gouvernement licencie le personnel de 54 bibliothèques et contourne le syndicat en rémunérant des bénévoles qui font les tâches des syndiqués. C'est la pire

forme d'antisyndicalisme, et en plus il s'attaque principalement aux femmes des régions rurales », a lancé le président du SCFP-T.-N.-L., Wayne Lucas.

« J'aimerais que le

ministre explique aux 60 femmes qui perdront leur emploi qu'elles seront remplacées par des bénévoles. Clairement, le ministre Kirby et son gouvernement libéral n'ont aucun plan pour assurer l'avenir de notre réseau provincial de bibliothèques », a-t-il poursuivi.

« Personne n'a contacté le SCFP ou notre section locale pour nous faire part des détails. Le ministre Kirby semble improviser dans un dossier d'une importance capitale pour nos communautés rurales », a conclu Wayne Lucas.

Le SCFP entend continuer à se battre contre les compressions imposées à Terre-Neuve-et-Labrador.

■ John McCracken



## en bref

### Un prix pour la chronologie numérique du SCFP sur l'égalité

En mai 2016, le SCFP a remporté le Prix Cliff-Scotton pour sa chronologie numérique sur l'égalité. Elle comporte plus de 200 jalons de l'histoire de la défense de l'égalité au sein de notre syndicat, dans nos milieux de travail et dans nos communautés.

Ce prix est attribué par l'Association canadienne de la presse syndicale à « un document narratif, vidéo, audio ou visuel qui reflète l'histoire, les traditions et la culture du mouvement ouvrier ».

Lancée en septembre 2015, la chronologie du SCFP sur l'égalité présente des événements historiques concernant les cinq groupes en quête d'égalité au sein du SCFP : les femmes, les membres LGBTTI, les Autochtones, les personnes racisées et les membres ayant un handicap. Ces événements parlent de négociation, d'action politique, de syndicalisation, d'éducation et d'autres pans du militantisme, y compris nos actions en matière de solidarité internationale.

Consultez la chronologie primée au [scfp.ca/la-chronologie-numerique-du-scfp-sur-legalite](http://scfp.ca/la-chronologie-numerique-du-scfp-sur-legalite)

■ Wes Payne

### Campagne de mobilisation contre le nouveau gouvernement manitobain

Au Manitoba, l'élection le 19 avril d'un premier gouvernement progressiste-conservateur en près de 20 ans entraîne une série de défis pour le mouvement syndical. Si le gouvernement néo-démocrate entretenait de bonnes relations avec les syndicats, le nouveau gouvernement est déjà la source de graves préoccupations.

Le premier ministre Brian Pallister envisage en effet de privatiser les garderies, les soins de longue durée et les services sociaux par l'entremise d'obligations à impact social. Au congrès du SCFP-Manitoba, les membres se sont engagés à faire campagne pour maintenir ces services publics et sensibiliser la population aux dangers de la privatisation.

■ David Jacks

### Inscrivez-vous à la Conférence du Conseil national des secteurs

C'est le temps de s'inscrire à la Conférence du Conseil national des secteurs du SCFP qui aura lieu du 17 au 20 octobre 2017 au Centre des congrès de Winnipeg.

Inscrivez-vous au [scfp.ca/secteurs](http://scfp.ca/secteurs)

Vous avez jusqu'au 16 septembre pour vous inscrire, mais en le faisant avant le 26 août, vous aurez droit à un rabais. Faites vite car les places sont limitées.

Le Conseil national des secteurs aide les sections locales à partager de l'information à l'échelle sectorielle. Cette année, les participants se réuniront par secteur, puis en plénière nationale pour débattre des dossiers d'importance pour notre syndicat, dont le recrutement. Ils partageront leurs expériences et apprendront les uns des autres. Grâce à cette conférence, le SCFP sera encore mieux équipé pour défendre les intérêts de ses membres, autant à la table de négociations que dans nos communautés.

Nous espérons que vous serez des nôtres. Nous vous invitons d'ailleurs à inclure au sein de votre délégation des représentants de groupes en quête d'égalité (des femmes, des membres racisés et autochtones, des personnes ayant un handicap et des membres LGBTTI) et des jeunes.

**17-20 OCT. 2016**

**CONFÉRENCE DU CONSEIL NATIONAL DES SECTEURS**

Centre des congrès de Winnipeg

Recruter, notre succès

**L'inscription débute le 1<sup>er</sup> juin en ligne au [scfp.ca/secteurs](http://scfp.ca/secteurs)**

Inscrivez-vous rapidement et économisez! Profitez d'un rabais en vous inscrivant avant le 26 août.

## Victoire juridique pour les membres du secteur de l'éducation en Ontario

Les travailleurs ont remporté une autre victoire importante devant les tribunaux, grâce aux efforts menés par 55 000 membres du SCFP du secteur ontarien de l'éducation. Fin avril, la Cour supérieure de l'Ontario a



tranché en faveur de plusieurs syndicats de l'éducation en déclarant la loi 115 inconstitutionnelle. Cette contestation judiciaire a été lancée en 2013, après que la loi 115 ait privé ces travailleurs de leur droit à la libre négociation collective.

« Le SCFP a toujours fait valoir que la loi 115 viole nos droits garantis par la *Charte des droits et libertés*, en plus de menacer l'ensemble des travailleurs canadiens. Il fallait la contester. Et la Cour nous a donné raison : cette loi va trop loin car elle bafoue la liberté d'association », a expliqué la présidente du comité de coordination du secteur de l'éducation, Terri Preston.

Le juge a statué que la loi 115, la soi-disant *Loi donnant la priorité aux élèves*, enfreint la Charte de deux façons. Premièrement, le gouvernement a rendu la négociation collective impossible en forçant les syndicats à négocier

« à l'aveugle », sans données, et en amalgamant nos enjeux et ceux des enseignants, même si nous pouvions négocier uniquement au nom de nos membres. Deuxièmement, cette loi donne au gouvernement le pouvoir d'interdire la grève sans avoir à offrir de solution de rechange comme l'arbitrage.

« La Cour a statué que la loi 115 enfreint la Charte en permettant au gouvernement d'interdire la grève. La Cour suprême du Canada était arrivée à la même conclusion dans l'affaire opposant la Fédération du travail de la Saskatchewan au gouvernement saskatchewanais. Ces deux affaires forment une jurisprudence cohérente qui affirme le droit des travailleurs à la liberté d'association », a résumé l'un des avocats du SCFP dans cette cause, Gavin Leeb.

■ **Andrea Addario**

## Le NPD obtient l'appui des libéraux sur la réforme électorale

Le NPD fédéral a remporté une victoire importante pour les Canadiens dans le dossier de la réforme élec-

torale. À l'origine, le gouvernement libéral s'était assuré d'avoir la majorité au comité parlementaire qui se penche-

ra sur la réforme du système électoral, mais le NPD a déposé une motion pour faire en sorte que la composition du comité reflète les résultats des élections de 2015.

Au début juin, le gouvernement libéral a annoncé qu'il appuyait la motion néo-démocrate, qu'il renonçait à sa majorité au comité et qu'il accordait un siège et un vote chacun au Bloc québécois et au Parti vert.

« C'est un premier pas important vers ce que nous espérons être une véritable réforme électorale dans l'intérêt des Canadiens. Notre victoire permettra aux Canadiens d'être mieux

entendus tout au long du processus », a déclaré le porte-parole du NPD en matière de réforme démocratique, Nathan Cullen.

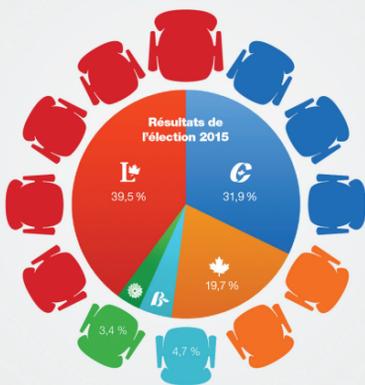
« Nous sommes heureux d'avoir réussi à rassembler tous les partis et d'avoir obtenu des concessions importantes de la part du gouvernement. Le comité reflètera ainsi plus fidèlement le vote des Canadiens aux dernières élections comme ce devrait aussi être le cas pour le prochain mode de scrutin », a ajouté le porte-parole adjoint du NPD en matière de réforme démocratique, Alexandre Boulerice.

Le comité parlementaire

superviser le processus qui doit mener au dépôt d'un projet de réforme électorale d'ici le printemps 2018. Dans le cadre de ce processus, chaque député a reçu le mandat d'organiser au moins une assemblée populaire dans sa circonscription et de faire rapport sur cette activité au comité d'ici le premier octobre 2016. Le comité mènera ensuite une vaste consultation auprès des Canadiens qui pourront formuler des commentaires sur papier ou en ligne. Le rapport final du comité doit être complété au plus tard le premier décembre 2016.

■ **Archana Rampure**

**Un premier pas vers un processus équitable de réforme électorale grâce au NPD.**



Tous les Canadiens seront représentés.



### SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

## Lutte aux changements climatiques : investir dans les infrastructures

En décembre 2015, j'ai été à la tête de la délégation du SCFP à la Conférence de Paris sur les changements climatiques. De concert avec les autres membres de la Confédération syndicale internationale, nous avons exercé des pressions afin que la notion d'une transition juste soit inscrite dans l'accord final. Il est en effet primordial que les travailleurs du monde entier œuvrant dans les industries qui produisent le plus de gaz à effet de serre (GES) ne se retrouvent pas sans emploi en raison du nécessaire virage vers une économie sans carbone. Nous avons obtenu une victoire partielle. L'accord de Paris reconnaît en effet qu'une transformation industrielle est en cours, mais sans faire de la transition juste un élément contraignant pour les pays signataires.

Les syndicats canadiens doivent donc continuer à talonner les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, non seulement pour que le Canada rehausse ses

cibles de réduction des GES conformément à l'objectif international de limiter le réchauffement à 1,5 °C, mais aussi pour que la transition juste devienne réalité. Nos gouvernements doivent en effet investir davantage dans des infrastructures publiques vertes et ainsi créer de bons emplois pour les travailleurs affectés par la lutte aux changements climatiques. Former ces travailleurs pour occuper ces emplois verts sera la clé du succès, car il faut l'adhésion de tous et toutes pour réussir la transition.

Nos gouvernements doivent également miser sur le développement des énergies renouvelables comme l'hydro-électricité, le solaire et l'éolien et, ce faisant, assurer le contrôle public de l'énergie que nous utilisons. Il ne faut pas non plus confier l'électrification du transport en commun aux entreprises privées qui recherchent les profits avant tout. Les gouvernements sont les mieux placés pour coordonner ce vaste projet dans l'intérêt des citoyens et de l'environnement.

Les membres du SCFP doivent aussi faire leur part et ça commence par l'éducation. Nos sections locales peuvent par exemple profiter des assemblées générales annuelles pour sensibiliser les membres aux effets concrets des changements climatiques et aux solutions qui sont à portée de main. Bien outillés, nos membres pourront aussi convaincre les gouvernements comme les employeurs de poser des gestes concrets, petits et grands, pour gagner ce combat salutaire pour l'avenir de notre planète.

CHARLES FLEURY EN LIGNE [twitter.com/CUPENatSec](https://twitter.com/CUPENatSec)



A vertical bar composed of six vertical stripes in the colors of the rainbow: red, orange, yellow, green, blue, and purple.

**FIERS**

**au travail**

***SCFP.ca***